

Publié le 7 décembre 2018

Le gouvernement soutient le modèle d'Entreprise publique locale

Près de 1500 personnes ont participé à Rennes au Congrès des Entreprises publiques locales (Epl) qui se tenait pour la première fois en Bretagne. L'évènement avait lieu au couvent des Jacobins, récemment inauguré et géré en centre de congrès par la Société publique locale (Spl) Destination Rennes.



Le Congrès concluait une année de forte actualité pour les Epl, notamment les Sociétés d'économie mixte immobilières, « *grandes oubliées du projet de loi ELAN, puisque les dispositions relatives au regroupement obligatoire des bailleurs sociaux les avaient totalement oubliées, et les condamnaient à disparaître*, a évoqué **Jean-Marie Sermier**, président de la Fédération des Epl, en clôture de l'évènement. *Un long travail d'écoute et de pédagogie avec le gouvernement et le parlement a été entrepris toute l'année pour que les spécificités des Sem immobilières soient le mieux possible prises en compte.* »

Le président a également bien accueilli les propos de **Julien Denormandie**, ministre chargé de la Ville et du Logement, retenu à Paris par l'actualité, mais porteur d'un message aux Epl par vidéo : « *Je n'ignore pas les interrogations issues de la jurisprudence récente du Conseil d'État qui a potentiellement eu un impact sur votre modèle et votre actionnariat. Nous sommes en train de les examiner avec une préoccupation majeure, — qui est la mienne et celle du gouvernement —, qui est de ne pas mettre à mal un modèle et un tissu d'acteurs dont nous avons un grand besoin pour réussir nos politiques publiques.* »

Lire aussi

[Trophées des Epl 2018 : 4 lauréats et une mention spéciale](#)

Plusieurs autres temps forts ont contribué à mieux faire connaître les 3 modèles d'Epl et leurs secteurs d'intervention en Bretagne, comme partout en France, y compris en outre-mer :

- La proclamation du palmarès des **Trophées des Epl** remis dans 4 catégories :
 - Semag Guadeloupe (Attractivité des territoires),
 - Spl du centre aquatique intercommunal de l'Amandinois (Services au public),
 - Société nazairienne de développement (Bâtiment durable),
 - Normandie Aménagement (Ville de demain, ville intelligente),
 - Le jury, présidé par Jean-Bernard Sempastous, député des Hautes-Pyrénées, a également attribué une Mention spéciale à la SEBL Grand Est

- La journée des **Epl Outre-mer** qui a rassemblé une quarantaine d'Epl ultramarines autour des thèmes de l'économie maritime et de l'aménagement sur le littoral ;
- L'intervention du navigateur **Yvan Bourgnon**, venu présenter son projet de récupération du plastique en mer *The SeaCleaners*.
- Le Village régional qui a reçu élus et responsables d'Epl bretonnes autour de 7 conférences sur les thèmes de l'environnement, de la mobilité, du tourisme, du nautisme...
- Le **Salon des Epl** qui a réuni 50 exposants
- La signature de 4 conventions de partenariat, notamment avec l'**Association des petites villes de France** (APVF) en présence de Christophe Bouillon, député de la Seine-Maritime, et la **Banque des territoires** avec Olivier Sichel, son directeur général. Deux autres conventions ont été reconduites avec la Caisse d'épargne et La Banque Postale.

En conclusion, Jean-Marie Sermier a donné rendez-vous l'année prochaine pour un Congrès et un Salon des Entreprises publiques locales qui se tiendront du 8 au 10 octobre 2019 à **Strasbourg**.